

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 47 (1955)
Heft: 6

Artikel: L'Union syndicale autrichienne et son rôle
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-384913>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Au surplus, ainsi que le remarque le syndicat danois De Samvir-kende Fagforbund, il est important de présenter la revendication du salaire égal dans les négociations engagées pour le renouvellement des conventions collectives et d'obtenir un accroissement comparativement plus élevé des salaires quand il s'agit de salaires féminins. On constate la même évolution dans les autres pays scandinaves.

Ainsi que nous l'avons constaté précédemment, il existe quelques divergences d'opinion au sujet du recours aux lois dans le schéma introductif du principe du salaire égal. Sans vouloir nous prononcer dans cette controverse, observons néanmoins que la mise en vigueur de ce principe par les gouvernements, à l'égard de leurs propres employés, sera de nature à stimuler le mouvement dans les autres industries.

L'inégalité des salaires entre hommes et femmes provient souvent de différences réelles ou fictives, dans l'estimation de la valeur du travail qu'ils accomplissent. Pour autant qu'il s'agit de différences réelles, il convient d'essayer de remédier aux handicaps dont souffre la femme, par exemple en lui accordant davantage l'occasion de suivre un apprentissage et d'acquérir des qualifications professionnelles. Lorsque ces différences sont imaginaires, mais qu'elles aboutissent à une inégalité visible, on s'efforcera de remédier à la situation par un effort publicitaire, par la propagande et par l'organisation, ainsi que nous l'avons souligné plus haut.

L'Union syndicale autrichienne et son rôle

La restauration de l'indépendance autrichienne a conféré à la République voisine une importance accrue dans le concert européen; cet événement aura certainement pour effet d'intensifier les relations entre la Suisse et l'Autriche.

*

Le mouvement syndical est puissant, unifié et discipliné. Le fait que, jusqu'à maintenant, les principaux centres industriels étaient situés en zone russe n'a porté nulle atteinte à son unité et à sa cohésion. Jusqu'en 1934, le syndicalisme autrichien était divisé entre plusieurs tendances; les organisations libres coexistaient à côté des syndicats chrétiens, nationaux et même semi-fascistes. Après l'écrasement du mouvement ouvrier, le régime Dollfuss a créé un syndicalisme corporatif sur le modèle italien; les syndicats libres ont été dissous et les organisations chrétiennes-sociales ont obtenu un délai de six mois pour s'intégrer dans le nouveau « mouvement » syndical. Ce dernier — à l'instar de tous les syndicats sous le régime de la dictature — avait bien plus pour rôle de placer les travailleurs sous le contrôle de l'Etat que de défendre leurs intérêts. On sait que,

peu avant l'Anschluss, le chancelier Schuschnigg avait tenté in extremis de prendre contact avec des militants de l'ancien syndicalisme libre pour faire front contre le national-socialisme. Il était malheureusement trop tard.

De 1934 à 1938, ces militants avaient créé et animé avec un certain succès des groupements clandestins. Ils ont été submergés par la vague de terreur que le national-socialisme a fait déferler sur l'Autriche. Nombre de syndicalistes libres ont payé au prix de leur vie leur fidélité à notre mouvement et à la démocratie; des millions de syndicalistes ardents ont été jetés en prison ou dans les camps de concentration. Tous les travailleurs autrichiens ont été embriagés de force dans le Front allemand du travail.

Mais la dictature et les persécutions ne sont pas parvenues à écraser entièrement le syndicalisme libre. Sa résurrection a été extraordinairement rapide. Alors que les canons faisaient encore entendre leur terrible voix, l'Union syndicale autrichienne unifiée fut constituée vers le milieu d'avril 1945. Le 30 avril, le quartier général russe de Vienne — les Alliés ne sont entrés que plus tard dans la ville — sanctionna l'initiative prise par les représentants des travailleurs de toutes tendances. Depuis ce moment, l'Union syndicale a pris un essor insoupçonné. Elle compte actuellement 1 350 000 membres pour une population de 7 millions d'habitants. C'est dire que les deux tiers environ de tous les salariés de l'industrie, de l'agriculture, du commerce, des services publics, sont organisés: du professeur d'université au manœuvre, du procureur général à l'huissier de chancellerie, de l'ingénieur au personnel de maison.

Cet essor rapide a naturellement rendu sensible la pénurie de militants qualifiés; on sait qu'une partie considérable d'entre eux ont péri victimes de la dictature. Quelques hommes énergiques, le socialiste *Johann Böhm* (l'actuel président de l'Union syndicale), le démo-chrétien *Weinberger* et *Anton Proksch* (aujourd'hui secrétaire général), prirent la tête du mouvement et s'employèrent à intensifier la formation de fonctionnaires syndicaux. Les cadres sont aujourd'hui à la hauteur de leur tâche et la relève est assurée. L'information a été très largement développée. Le mouvement syndical édite des périodiques, des livres et des brochures. Un service spécial assure la diffusion de programmes syndicaux par les deux émetteurs de Vienne (Radio autrichienne et Rot-Weiss-Rot).

La situation est particulièrement favorable au développement de l'Union syndicale autrichienne. En effet, un certain équilibre s'est établi entre les diverses catégories sociales. Bien que son importance se soit accrue, le Parti socialiste demeure essentiellement un parti ouvrier; d'autre part, le Parti populaire (catholique) a intérêt à ce que son aile ouvrière, relativement faible, n'ait pas le sentiment d'être majorisée; enfin, l'Autriche est dirigée par un gouvernement de coalition dont le personnel appartient aux deux partis socialiste

et populiste. Cet état de choses permet au mouvement syndical d'affirmer son indépendance. Le gouvernement ne prend aucune décision importante, d'ordre social ou économique, sans le consulter au préalable. Les accords relatifs à l'aménagement des prix et des salaires — régulièrement prorogés depuis 1951 — donnent à l'Union syndicale un moyen d'intervenir efficacement dans la politique des prix. (Ces accords ne sont pas sans analogie avec notre accord dit de stabilisation. *Réd.*) L'influence exercée par l'Union syndicale dans le secteur des prix et des salaires n'a pas peu contribué à l'élévation des niveaux de vie; cependant, bien que cette dernière ait été sensible, on ne saurait dire qu'elle ait d'ores et déjà atteint un niveau satisfaisant. En 1954, le gouvernement, après consultation des syndicats, a élaboré un vaste programme d'investissement; c'est un apport important à la politique de plein emploi. Ce programme a été établi à la suite des protestations de l'Union syndicale pour corriger les conséquences des erreurs commises par le Ministère des finances, qui avait réduit les investissements de l'Etat; cette malencontreuse décision avait été suivie d'une augmentation du chômage.

Au cours des dernières années, une monnaie stable, une balance du commerce extérieur qui a évolué favorablement et l'aide Marshall ont permis à l'Autriche de développer fortement son industrie. De 1936 — année où le chômage a sévi le plus fortement en Autriche — à 1954, le nombre des chômeurs est tombé de 600 000 à 165 000 en moyenne. Bien que le plein emploi ne soit pas encore atteint, un net progrès a été accompli dans cette direction. Il y a toutefois encore beaucoup à faire pour réduire le chômage hivernal, relativement très élevé.

Il va sans dire que la hausse des salaires réels a été suivie d'un accroissement général de la demande. Pour le voyageur qui connaît l'Autriche de 1938 et qui parcourt aujourd'hui le pays, l'amélioration des conditions d'existence est évidente. Elle est particulièrement marquée pour les travailleurs qui étaient alors au bas de l'échelle sociale: le personnel de maison, les ouvriers agricoles, les auxiliaires et les manœuvres.

Anton Proksch, secrétaire général de l'Union syndicale, est tout particulièrement fier des progrès de l'organisation syndicale parmi les travailleurs agricoles. Leur fédération compte aujourd'hui plus de 70 000 membres. Mais si le recrutement a donné des résultats satisfaisants dans les grandes et moyennes exploitations, il laisse encore beaucoup à désirer dans celles qui n'occupent qu'un ou deux ouvriers. Les ouvriers forestiers sont organisés à raison de 98%; ce succès est d'autant plus important que la forêt joue un grand rôle dans l'économie autrichienne.

Il est intéressant de noter que la proportion des femmes occupées a augmenté plus fortement que celle des hommes. L'écart entre les salaires des deux sexes a diminué; dans la plupart des branches,

toutefois, le principe « à travail égal, salaire égal » est encore loin d'être réalisé.

Avant le coup d'Etat de 1934, l'Autriche et tout particulièrement la ville de Vienne (gouvernée par les socialistes) avaient à leur actif de belles réalisations sociales. Au lendemain de la guerre, la construction de logements à bon marché et de colonies ouvrières a été activement poussée. Il va de soi (c'était loin d'être le cas hier) que chaque logement comporte une chambre de bain — encore que le locataire doive prendre en charge les frais d'installation. Les payements sont cependant effectués par acomptes et ne grèvent pas exagérément le budget. Chaque année, le gouvernement consacre 2 milliards de schillings (100 sch. = 16 fr. 50 environ) au financement de la construction de logements à bon marché. L'Etat alloue à chaque locataire — de l'ouvrier au ministre — une allocation de logement de 30 sch. par mois. Les allocations familiales sont depuis longtemps un élément constitutif de la politique sociale autrichienne. De 105 sch. pour le premier enfant, elles s'établissent déjà à 150 sch. pour le troisième. L'assurance-maladie, accidents, vieillesse, invalidité et chômage est très développée. L'Union syndicale autrichienne demande une augmentation de la rente de vieillesse, laquelle doit s'établir à 72% du salaire touché en dernier lieu. Les femmes occupées dans le service de maison ne bénéficient pas encore de l'assurance-chômage; en revanche, les ouvriers agricoles y sont assujettis en grande partie.

Dans le bâtiment et dans l'industrie, les salaires sont complétés par certaines allocations pour travaux dangereux et salissants et qui ne sont pas astreints à l'impôt. Au lendemain de la guerre, le gouvernement, aux fins d'atténuer les conséquences de la pénurie de main-d'œuvre, a exonéré de l'impôt le revenu assuré par les heures supplémentaires; actuellement, l'exonération est limitée à 130 sch. par mois. Les salaires des conjoints sont imposés séparément, le gouvernement n'ayant pas intérêt à ce que le nombre des mariages ou encore la proportion des femmes occupées dans l'économie diminue.

Les travailleurs ont droit à onze jours fériés payés par an; la durée des vacances des ouvriers et des employés oscille entre deux et cinq semaines.

Les salaires sont réglés par des conventions collectives passées entre l'Union syndicale et les groupements d'employeurs. L'Etat n'intervient que rarement. Chaque employeur est tenu d'adhérer à une chambre de commerce. L'affiliation à la Fédération de l'industrie autrichienne est facultative. Les Chambres du travail¹, qui groupent les représentants des travailleurs, les Chambres de com-

¹ Pour ce qui est des attributions de ces organes, voir la *Revue syndicale* N° 3 1954, page 105.

merce, qui groupent les représentants de l'industrie, de l'artisanat et du commerce, et les Chambres de l'agriculture ont exactement les mêmes droits. Lors des dernières élections des Chambres du travail, le Parti socialiste a obtenu 68,6% des voix, le Parti populaire 16% et le Parti communiste 10% (5% au Parlement fédéral). Au sein de l'Union syndicale, la proportion des socialistes est probablement plus forte encore qu'au sein des Chambres du travail, qui représentent l'ensemble des salariés, qu'ils soient organisés ou non.

Au sein de l'Union syndicale autrichienne, l'influence communiste a fortement reculé depuis la guerre. Les grèves « illégales » ou spontanées sont presque inconnues; les travailleurs autrichiens sont disciplinés et n'agissent pas sans décision préalable des organes syndicaux compétents. Parmi les grèves importantes, mentionnons celle des ouvriers cordonniers et celle des ouvriers forestiers. On sait qu'en 1950 les communistes ont tenté, mais vainement, de déclencher une grève générale pour préparer un terrain favorable à l'instauration d'un régime de « démocratie populaire ».

Jusqu'à maintenant, les trois cents entreprises confisquées par les Russes en Basse-Autriche, dans le Burgenland et dans la zone soviétique de Vienne ont constitué un chapitre à part. Ces entreprises, pour la plupart en mains allemandes avant la Libération, forment un consortium géant, l'USIA, qui englobe pratiquement toute la production pétrolière, la navigation danubienne, des fabriques de locomotives, de turbines, de chaussures, de machines, des exploitations forestières et leurs scieries, etc. On évalue à 52 000 le nombre des personnes occupées par ce trust. Toutes les positions-clé sont occupées par des Russes, c'est-à-dire par des hommes qui connaissent mal l'économie occidentale et ses exigences, de sorte que les faillites ne sont pas rares. La plupart des entreprises soviétisées vivent sur leur substance; les machines ne sont ni modernisées ni renouvelées; c'est dire que leur capacité de concurrence a fortement baissé au cours des dernières années. Maintenant que les Russes vont quitter le pays, cet état de choses ne manquera pas de poser un difficile et coûteux problème. Jusqu'à maintenant, le trust soviétique a constitué un Etat dans l'Etat. Il n'était pas tenu de payer des impôts et des droits de douane et il échappait entièrement au contrôle du gouvernement. Il a pu livrer impunément une concurrence déloyale aux entreprises industrielles autrichiennes et au commerce de détail. Grâce aux priviléges dont ils jouissaient, ses magasins ont été en mesure de vendre à des prix ridiculement bas des produits manufacturés, du caviar, des vins hongrois, des oranges italiennes, des jambons de Prague, de la wodka russe et polonaise, des cigarettes bulgares.

Les travailleurs autrichiens — à l'exception évidemment des communistes — ont largement boycotté les magasins du trust soviétique; la bourgeoisie a été moins disciplinée. Les entreprises de

l'USIA n'engageaient que des travailleurs affiliés à l'Union syndicale autrichienne, mais les soumettaient au feu roulant de la propagande, comme aussi à une forte pression pour les contraindre à adhérer au Parti communiste autrichien. Mais cette propagande ne paraît pas avoir conquis leur âme et, plus souvent que les Russes ne le voulaient, les socialistes ont eu la majorité lors de l'élection des conseils d'entreprises. Dans l'industrie du pétrole, cette pression était plus forte encore, et plus efficace malheureusement parce que la plupart des travailleurs demeurent dans le voisinage des champs de pétrole et des raffineries. *

Cet article a été écrit avant la signature de l'accord qui libère l'Autriche. Le problème de la réintégration des entreprises USIA dans l'économie autrichienne, leur statut, leur modernisation, l'écoulement de leur production, etc., posent des problèmes ardus. Mais un pays libre qui, comme l'Autriche, a administré la preuve de sa vitalité, est mieux à même d'affronter les difficultés qu'un pays sous la tutelle de l'étranger.

Conclusions de la première conférence régionale européenne de l'O. I. T.

Le B. I. T. prépare un programme d'action

Les travaux de la première conférence régionale européenne de l'Organisation internationale du travail ont apporté une nouvelle contribution à la solution des problèmes d'ordre social qui préoccupent actuellement les pays d'Europe.

Les représentants des gouvernements, des travailleurs et des employeurs de vingt-cinq pays européens membres de l'O. I. T. ont participé aux travaux de cette conférence, présidée par M. Rubattel, ancien président de la Confédération.

La conférence a abouti à des conclusions sur les trois questions portées à l'ordre du jour: âge de la retraite; financement de la sécurité sociale; rôle des employeurs et des travailleurs dans les programmes tendant à augmenter la productivité. Dans sa session de mars, le Conseil d'administration du B. I. T. a décidé de porter ces conclusions à la connaissance des gouvernements, des employeurs, des travailleurs et des organisations internationales intéressées. Il en a décidé de même quant aux conclusions proposées sur la construction de logements.

D'autre part, s'inspirant du long débat général de politique économique et sociale en Europe, auquel cinquante-cinq délégués des trois groupes participèrent, le directeur général du B. I. T., M. David-A. Morse, avait pris l'engagement de présenter un plan d'action concret au Conseil d'administration du B. I. T.